

Parcours comptabilité : Exercer la comptabilité en entreprise

(1/3)

INFORMATIONS

DURÉE

Programme de la formation :
6 journées
Soit 42h au total
Examen final (optionnel) : 3h30

PRIX

Programme de la formation : 3 800 € HT / personne
Examen final (optionnel) : 1 200 € HT / personne

Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

FORMATEUR

Expert KPMG

NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

SANCTION DE LA FORMATION

Certification KPMG Academy

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

[Contactez votre conseiller régional](#)

www.formation.kpmg.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11920002792 auprès du préfet de la région Ile de France

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A., membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais («private company limited by guarantee»).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-Seine sous le n° W9 22 00 3006. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Siège social : Tour Eqho – 2 avenue Gambetta - CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex
N° Siret : 309 660 637 00039
TVA Union Européenne : FR 223 096 60 637

CONTENU

PUBLIC CONCERNÉ

- Comptable d'entreprise souhaitant :
 - Développer sa polyvalence et évoluer professionnellement
 - Monter en autonomie dans le cadre de ses missions
 - Faire reconnaître ses compétences
- Toute personne de services administratifs ou fonctions support amenée à réaliser des tâches comptables souhaitant :
 - Développer ses compétences en comptabilité d'entreprise

PRÉREQUIS

- Aucun

OBJECTIFS

- Analyser les opérations de gestion de l'entreprise, pour les traduire en comptabilité en exerçant un contrôle
- Enregistrer les opérations de clôture en vue d'établir les états financiers, en conformité avec les règles comptables françaises
- Intégrer les notions de contrôle interne au sein de la fonction comptable

DEMARCHE PÉDAGOGIQUE, DOCUMENTATION REMISE ET ÉVALUATION

- Démarche méthodique et structurée pour faciliter l'apprentissage
- Cas pratique et mises en situation pour une application immédiate
- Personnalisation de la formation à travers une large place laissée aux échanges
- Support de formation transmis à chaque participant
- Questionnaire réalisé afin d'évaluer les compétences acquises
- Evaluation de la satisfaction et de l'engagement

POUR ALLER PLUS LOIN

- Invitation à une journée du Cercle Actualités comptables, financières et fiscales

RECOMMANDATIONS (DISTANCIEL)

- Microsoft Teams
- Webcam et microphone fonctionnels
- Connexion internet à haut débit

Parcours comptabilité : Exercer la comptabilité en entreprise

(2/3)

INFORMATIONS

DURÉE

Programme de la formation :
6 journées
Soit 42h au total
Examen final (optionnel) : 3h30

PRIX

Programme de la formation : 3 800 € HT / personne
Examen final (optionnel) : 1 200 € HT / personne

Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

FORMATEUR

Expert KPMG

NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

SANCTION DE LA FORMATION

Certification KPMG Academy

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

[Contactez votre conseiller régional](#)

www.formation.kpmg.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11920002792 auprès du préfet de la région Ile de France

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A., membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais («private company limited by guarantee»).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-Seine sous le n° W9 22 00 3006. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Siège social : Tour Eqho – 2 avenue Gambetta - CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex
N° Siret : 309 660 637 00039
TVA Union Européenne : FR 223 096 60 637

PROGRAMME

WEBINAR DE LANCEMENT (1h à distance)

- Présentation du parcours
- Echange avec les participants

PARTIE 1 : COMPTABILITÉ DÉBUTANT - réf. C1120 (2 jours)

Présentiel ou classe virtuelle [Dates et lieux](#)

- Les principes généraux de la comptabilité
- La comptabilisation d'une facture d'achat
- La notion d'immobilisations
- La comptabilisation d'une facture de vente
- La comptabilisation de la TVA
- L'enregistrement des opérations de trésorerie courantes
- L'enregistrement de la paie

PARTIE 2 : COMPTABILITÉ PERFECTIONNEMENT - réf. C1130 (2 jours)

Présentiel ou classe virtuelle - [Dates et lieux](#)

- Obligations comptables
- Cycle Achats - Fournisseurs
- Cycle Ventes - Clients
- Cycle Trésorerie et emprunts
- Cycle Impôts et taxes
- Cycle Immobilisations
- Cycle Personnel
- Cycle Capitaux propres

PARTIE 3 : MAÎTRISER L'ARRÊTÉ DES COMPTES ANNUELS - Réf. C1040 (2 jours)

Présentiel ou classe virtuelle - [Dates et lieux](#)

- Les principes essentiels au contrôle interne
- Les contrôles généraux inhérents à l'arrêté des comptes
- La révision par cycle : principes et difficultés
- L'annexe des comptes annuels

SESSION D'ACCOMPAGNEMENT (30 minutes à distance)

- Echange personnalisé avec un formateur

EN OPTION : EXAMEN FINAL (3h30 en présentiel)

- Validation des acquis par une épreuve écrite

Parcours comptabilité : Exercer la comptabilité en entreprise

(3/3)

INFORMATIONS

DURÉE

Programme de la formation :
6 journées
Soit 42h au total
Examen final (optionnel) : 3h30

PRIX

Programme de la formation : 3 800 € HT / personne
Examen final (optionnel) : 1 200 € HT / personne

Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

FORMATEUR

Expert KPMG

NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

SANCTION DE LA FORMATION

Certification KPMG Academy

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

[Contactez votre conseiller régional](#)

www.formation.kpmg.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11920002792 auprès du préfet de la région Ile de France

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A., membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais («private company limited by guarantee»).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-Seine sous le n° W9 22 00 3006. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Siège social : Tour Eqho – 2 avenue Gambetta - CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex
N° Siret : 309 660 637 00039
TVA Union Européenne : FR 223 096 60 637

PROGRAMME

DÉROULEMENT DU PROGRAMME

Webinar de lancement

Les clefs pour réussir
Un formateur disponible sur toute la durée du programme

1

Programme de formation

Pour se rencontrer, progresser et s'entraîner

2

Echange personnalisé

Avec un formateur

3

En option : Examen final

Examen final pour valider les compétences

4